

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 4–6 février 2008

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

Point 11 de l'ordre du
jour

*Pour information**

F

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2008/11

23 janvier 2008

ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008–2009

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.WFP.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire du Conseil d'administration, Mme C. von Roehl tél.: 066513-2603
PDB*:

Chef, PDBT** : Mme M.-F. Perez tél.: 066513-2638

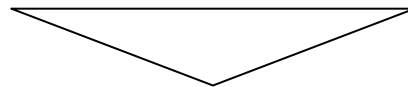
Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Secrétariat du Conseil d'administration

** Unité de la traduction et de la documentation

1. Depuis 2005, le Programme de travail pour l'exercice biennal est soumis au Conseil à sa première session ordinaire et à sa session annuelle pour information et à sa deuxième session ordinaire pour approbation. Le présent document est soumis au Conseil pour information.
2. Le Programme de travail est un document qui évolue et qui est périodiquement mis à jour sur la base des informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil; il est aussi examiné par le Bureau. Bien qu'il soit prévu de discuter les points sur les questions de gouvernance dans le courant de l'année 2008, aucune session n'a été encore arrêtée dans la mesure où plusieurs organismes des Nations Unies sont concernés et que des discussions à ce sujet sont en cours à New York.
3. Les points soumis pour information ne sont discutés que si un des membres du Conseil en fait la demande et si la présidence décide de faire droit à cette demande considérant qu'il s'agit d'une bonne utilisation du temps du Conseil.
4. Ce document inclut par ailleurs le projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et autres réunions importantes en 2008–2009, que les trois institutions préparent dans le souci d'harmoniser leurs calendriers.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note du document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008–2009" (WFP/EB.1/2008/11).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.1/2008/15) publié à la fin de la session du Conseil.



**RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR
L'EXERCICE BIENNAL 2008–2009**

EB.1/2008 (4-6 février)	EB.A/2008 (9-13 juin)	EB.2/2008 (27-31 octobre)
<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E) 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Introduction liminaire de la Directrice exécutive (E) 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Introduction liminaire de la Directrice exécutive (E)
<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007 (A) ➤ Projet de Plan stratégique pour 2008-2011 (E) ➤ Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé (A) 	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2007 (A) ➤ Plan stratégique (2008-2011) (A) ➤ Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (A) ➤ Prévention des catastrophes et atténuation de leurs effets ➤ Politique en matière d'alimentation scolaire (A/E) ➤ Mise à jour annuelle sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I) ➤ Stratégie de mobilisation de fonds et de communication (I) 	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I) ➤ Politique en matière d'évaluation (A) ➤ Stratégie globale en matière de ressources humaines (E)
<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination du Commissaire aux comptes et reconduction de son mandat (A) ➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E) ➤ Programme mondial de location de véhicules et régime d'auto-assurance (I) ➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I) ➤ Mise à jour sur le projet WINGS II (I) 	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006-2007 (A) ➤ Objectif de contributions du PAM 2009-2010 (A) ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion axée sur les résultats (E) ➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E) ➤ Rapport de l'Inspecteur général (E) ➤ Sixième rapport intérimaire sur l'application des normes IPSAS (E) ➤ Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (I) ➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I) ➤ Mise à jour sur le projet WINGS II (I) 	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Examen du cadre financier du PAM (A) ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) ➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E) ➤ Analyse des catégories de coûts du PAM (E) ➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A) ➤ Mise à jour sur le projet WINGS II (I)
<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Examen par les pairs de la fonction d'évaluation du Programme alimentaire mondial ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Colombie 10366.0 ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Kenya 10374.0 et du programme de pays 10264.0 (2004–2008) 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes ➤ Évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida ➤ Évaluation de la politique et de l'action du PAM en faveur du renforcement des capacités 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p>
<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bolivie ➤ Honduras ➤ Nicaragua <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p>	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Burundi ➤ Côte d'Ivoire ➤ Kenya ➤ Mauritanie ➤ Niger <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p>	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Burundi ➤ Côte d'Ivoire ➤ Kenya ➤ Mauritanie ➤ Niger <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Guatemala

EB.1/2008 (4-6 février)	EB.A/2008 (9-13 juin)	EB.2/2008 (27-31 octobre)
b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement c) Interventions prolongées de secours et de redressement ➤ Colombie ➤ Ouganda ➤ Zimbabwe d) Augmentations budgétaires pour des IPSR	b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement c) Interventions prolongées de secours et de redressement ➤ République populaire démocratique de Corée ➤ Kenya ➤ Somalie ➤ Togo d) Augmentations budgétaires pour des IPSR	b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement c) Interventions prolongées de secours et de redressement ➤ République-Unie de Tanzanie ➤ Sri Lanka d) Augmentations budgétaires pour des IPSR ➤ Afghanistan
	Rapports opérationnels ➤ Rapport succinct de la mission de l'OACI sur les opérations aériennes du PAM et la réponse de la direction à la recommandation de ladite Organisation (I)	
<i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2007) (I)</i> ➤ Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO	<i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1er juillet–31 décembre 2007) (I)</i> a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive e) Utilisation du Compte d'intervention immédiate	<i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1er janvier–30 juin 2008) (I)</i> a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (I)	QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (I)	QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010 (A) ➤ Rapport conjoint sur la collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome (E)
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)	QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION ➤ Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2007 (E) ➤ Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I) ➤ Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I) ➤ Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I) ➤ Rapport du PAM sur la sécurité (I)	QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION ➤ Examen des pouvoirs délégués au Directeur exécutif (A)
RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
QUESTIONS DIVERSES ➤ Présentation orale de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)	QUESTIONS DIVERSES	QUESTIONS DIVERSES

**RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR
L'EXERCICE BIENNAL 2008–2009**

EB.1/2009 (2-6 février)	EB.A/2009 (8-12 juin)	EB.2/2009 (26-30 octobre)
<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E) 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Introduction liminaire de la Directrice exécutive (E) 	<p>INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Introduction liminaire de la Directrice exécutive (E)
<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008 (A) 	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2008 (A) ➤ Mise à jour sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I) 	<p>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)
<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I) ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) ➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E) 	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes annuels vérifiés de 2008 (A) ➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E) ➤ Rapport de l'Inspecteur général (E) ➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I) ➤ Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (I) 	<p>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 (A) ➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E) ➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)
<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p>	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p>	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p>
<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bénin (2 projets) <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet – 31 décembre 2008) (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO 	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Madagascar ➤ Mozambique ➤ Pakistan <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Territoire palestinien occupé <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet – 31 décembre 2008) (I)</i></p> <p>a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>b) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>c) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>d) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate</p>	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Madagascar ➤ Mozambique ➤ Pakistan <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ République démocratique du Congo ➤ Haïti ➤ Myanmar <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} janvier – 30 juin 2009) (I)</i></p> <p>a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO</p>

EB.1/2009 (2-6 février)	EB.A/2009 (8-12 juin)	EB.2/2009 (26-30 octobre)
<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010-2011 (A)
<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 (E) ➤ Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I) ➤ Note d'information sur la mise en œuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I) ➤ Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I) ➤ Rapport du PAM sur la sécurité (I) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p>
<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2009 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2009 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>
<p>QUESTIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I) 	<p>QUESTIONS DIVERSES</p>	<p>QUESTIONS DIVERSES</p>

PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008–2009

(présenté par sujet et par session)

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

EB.1/2008 (4–6 février)

- *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007 (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

- *Projet de Plan stratégique pour 2008-2011 (E)*

Ce document, présenté au Conseil pour examen, est le premier projet de Plan stratégique du PAM pour 2008-2011 et prend en compte les observations formulées par les États membres lors des consultations informelles du 17 décembre et du 21 janvier.

- *Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé (A)*

Ce document, présenté pour approbation, propose une stratégie destinée à recueillir 200 millions de dollars É.-U. en espèces d'ici à 2017, dont 50 millions de dollars de sources multilatérales, provenant d'un portefeuille équilibré de sociétés privées, de fondations et de donateurs individuels. Il vise également à obtenir l'aval du Conseil d'administration pour mettre en place un dispositif de financement visant à limiter l'utilisation du budget administratif et d'appui aux programmes (budget AAP) pour couvrir le coût des activités de collecte de fonds auprès du secteur privé.

EB.A/2008 (9–13 juin)

- *Rapport annuel sur les résultats de 2007 (A)*

L'article VII.2 du Règlement général prévoit que "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance) prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2007 a pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion pour la période 2006–2009.

- *Plan stratégique (2008–2011) (A)*

Le Plan stratégique est le second outil de la gouvernance approuvé en 2000 à être présenté au Conseil. Le Plan stratégique régit l'ensemble des activités du PAM: il définit les orientations et les objectifs des opérations du PAM ainsi que les priorités de travail des divers services de l'Organisation. Ce document, élaboré en étroite collaboration avec le Conseil, est soumis pour approbation.



➤ *Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (A)*

Une nouvelle politique sera élaborée à partir des résultats et des recommandations de l'enquête comparative de suivi sur les Engagements renforcés en faveur des femmes et de l'évaluation finale de la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007). Le présent document est soumis au Conseil pour approbation.

➤ *Prévention des catastrophes et atténuation de leurs effets (E)*

La capacité du PAM de réagir aux catastrophes est l'un de ses atouts majeurs et figure sans nul doute parmi ses avantages comparatifs. Ce document vise à définir un cadre de politique générale pour les activités du PAM dans le domaine de la prévention des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets.

➤ *Politique en matière d'alimentation scolaire (A/E)*

Ce document fournit une mise à jour du cadre de politique générale de l'alimentation scolaire et explique pourquoi elle constitue l'une des principales armes du PAM dans son combat contre la faim. Il décrit plus particulièrement les résultats attendus des programmes d'alimentation scolaire et fournit quelques principes généraux permettant d'adapter la mise en œuvre de ces programmes aux différents contextes dans lequel opère le PAM.

➤ *Mise à jour annuelle sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I)*

À sa première session ordinaire de 2004, le Conseil a demandé à être tenu au courant chaque année de l'état d'avancement des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida et des relations avec ONUSIDA. Cette mise à jour est soumise à chaque session annuelle du Conseil pour information.

➤ *Stratégie de mobilisation de fonds et de communication (I)*

Le Département de la mobilisation de fonds et de la communication prévoit de présenter, pour information, une stratégie de mobilisation de fonds et de communication à l'appui du Plan stratégique qui sera soumis au Conseil au cours de la même session. Le présent document fait également suite à la demande formulée par les membres pour que leur soient communiquées des informations plus générales sur les activités de mobilisation de fonds et de communication envisagées par le PAM et sur la manière dont celles-ci se rapportent aux objectifs stratégiques du PAM.

EB.2/2008 (27–31 octobre)

➤ *Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée à l'origine au Conseil à sa session annuelle de 2002. Une version mise à jour de ce document est soumise au Conseil pour information. (La version électronique est disponible sur le site Web du PAM à l'adresse www.wfp.org)

➤ *Politique en matière d'évaluation (A)*

Afin de donner suite aux recommandations découlant de l'examen collégial de la fonction d'évaluation au PAM et sur la base des débats et décisions du Conseil et des échelons supérieurs de la direction, la politique en matière d'évaluation sera révisée et mise en harmonie avec les meilleures pratiques internationales. Ce document est soumis au Conseil pour approbation.

➤ *Stratégie globale en matière de ressources humaines (E)*

Une fois que le Plan stratégique aura été approuvé, la "Stratégie globale en matière de ressources humaines" présentera un aperçu des mesures que le PAM doit prendre pour s'assurer que le profil de son personnel est conforme à ses nouvelles orientations stratégiques. Ce document traitera des quatre rôles principaux de la gestion des ressources humaines: i) gestion des ressources humaines stratégiques (rôle de partenaire stratégique): planification des effectifs, en tenant compte de l'égalité hommes-femmes et de la diversité géographique; capacité de réaction immédiate en cas d'urgence soudaine; et organisation des carrières; ii) gestion de la transformation et du changement (rôle de vecteur du changement); iii) gestion de l'infrastructure des ressources humaines (rôle d'expert des questions d'administration):



comment la Division des ressources humaines peut offrir les services répondant le mieux aux besoins de l'Organisation. Cette partie traitera de la délocalisation de certaines fonctions administratives dans un autre pays et de l'adoption de nouveaux outils de gestion et de traitement de l'information; et iv) gestion des relations avec le personnel (rôle de communication avec les employés).

EB.1/2009 (2–6 février)

- *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008 (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil et aux organes de tutelle du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

EB.A/2009 (8–12 juin)

- *Rapport annuel sur les résultats de 2008 (A)*

L'article VII.2 du Règlement général prévoit que "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance) prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2008 a pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

- *Mise à jour sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I)*

À sa première session ordinaire de 2004, le Conseil a demandé à être tenu au courant chaque année de l'état d'avancement des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida et des relations avec ONUSIDA. Cette mise à jour est soumise à chaque session annuelle du Conseil pour information.

EB.2/2009 (26–30 octobre)

- *Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée à l'origine au Conseil à sa session annuelle de 2002. Une version mise à jour de ce document est soumise au Conseil pour information. (La version électronique est disponible sur le site Web du PAM à l'adresse www.wfp.org)

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

EB.1/2008 (4–6 février)

- *Nomination du Commissaire aux comptes et reconduction de son mandat (A)*

À sa deuxième session ordinaire de 2005, le Conseil a invité le Bureau à envisager l'adoption par le Conseil d'amendements aux textes fondamentaux du PAM, afin de clarifier la procédure de nomination du Commissaire aux comptes et de reconduction de son mandat. Les amendements proposés, qui tiennent compte des faits nouveaux



intervenues au sein des Nations Unies dans le domaine de la gouvernance et du contrôle, sont soumis par le Bureau au Conseil pour approbation.

➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée à l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Programme mondial de location de véhicules et régime d'auto-assurance (I)*

Le présent document, présenté pour information, décrit le Programme mondial de location de véhicules et le régime d'auto-assurance et en examine l'état d'avancement à ce jour. Ce programme est une première étape sur la voie d'une gestion mondiale du parc de véhicules légers et de l'utilisation des possibilités de rationalisation de son exploitation.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion.

➤ *Mise à jour sur le projet WINGS II (I)*

Ce document, présenté au Conseil pour information, rend compte de l'exécution du projet WINGS II, en donnant des indications sur sa portée, sa situation actuelle et son financement.

EB.A/2008 (9–13 juin)

➤ *Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006–2007 (A)*

Conformément au paragraphe 6 b) de l'article XIV du Statut, la Directrice exécutive soumet au Conseil, pour approbation, les états financiers du PAM pour l'exercice biennal, accompagnés du rapport du Commissaire aux comptes. Les états financiers sont présentés accompagnés du rapport de la Directrice exécutive sur la gestion financière du PAM.

➤ *Objectif de contributions au PAM 2009–2010 (A)*

Il est soumis au Conseil, pour approbation, un document présentant l'objectif de contributions proposé par la Directrice exécutive pour l'exercice biennal 2009–2010 qui sera soumis à la Conférence pour les annonces de contributions convoquée conjointement par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Directeur général de la FAO pendant la première semaine de novembre 2008.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion axée sur les résultats (E)*

Le Commissaire aux comptes s'est engagé à présenter au Conseil un rapport sur son examen des indicateurs de résultats au regard des pratiques optimales suivies dans ce domaine, en étudiant notamment la pertinence, la définition, l'utilité, l'opportunité et la vérifiabilité des indicateurs. Le Commissaire aux comptes examine en outre dans son rapport l'impact de l'approche axée sur les résultats sur l'obligation redditionnelle des bureaux de pays, ainsi que l'étendue de la formation et de l'appui décentralisé à prévoir pour la mettre en oeuvre. À la lumière des conclusions retirées de ses visites sur le terrain, il s'attache à déterminer la mesure dans laquelle l'amélioration des résultats constatée peut être due à une plus grande efficacité plutôt qu'à l'affectation de ressources accrues. Ce rapport est soumis pour examen.

➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Rapport de l'Inspecteur général (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil est saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle; ce document lui est soumis pour examen et transmission au Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, conformément à la décision 1996/EB.3/3 du Conseil.

➤ *Sixième rapport intérimaire sur l'application des normes IPSAS (E)*

Le Conseil est saisi, pour examen, du Sixième rapport intérimaire sur l'application des normes comptables internationales.



- *Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (I)*

Conformément aux articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général, ce document est présenté au Conseil pour information. Il fait le point sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits, sur les contributions en produits ou en services reçues des gouvernements des pays en développement, des pays en transition et d'autres donateurs non habituels, et sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs.

- *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009.

- *Mise à jour sur le projet WINGS II (I)*

Ce document, présenté au Conseil pour information, rend compte de l'exécution du projet WINGS II, en donnant des indications sur sa portée, sa situation actuelle et son financement.

EB.2/2008 (27–31 octobre)

- *Examen du cadre financier du PAM (A)*

Le PAM entreprendra un examen de son cadre financier afin de déterminer si ce dernier correspond aux objectifs stratégiques fixés dans le nouveau Plan stratégique devant être approuvé en juin 2008, et aux nouvelles sources de financement. Le présent document est soumis pour approbation.

- *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

- *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

- *Analyse des catégories de coûts du PAM (E)*

Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session annuelle de 2006, le Secrétariat présente, pour examen, un document sur la structure des coûts du PAM, qui retrace l'historique des dépenses afin d'établir les principaux facteurs déterminants pour chaque catégorie de coût et de montrer l'impact de ces facteurs sur la base générale des coûts.

- *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A)*

Le Conseil est saisi, pour approbation, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009, qui tient compte des orientations données dans le Plan stratégique pour 2008–2011.

- *Mise à jour sur le projet WINGS II (I)*

Ce document, présenté au Conseil pour information, rend compte de l'exécution du projet WINGS II, en donnant des indications sur sa portée, sa situation actuelle et son financement.

EB.1/2009 (2–6 février)

- *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009.

- *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.



➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport intérimaire sur l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

EB.A/2009 (8-12 juin)

➤ *Comptes annuels vérifiés de 2008 (A)*

Les Comptes annuels vérifiés, soumis pour approbation, se présentent en deux parties: la Partie I présente un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2008 contenant des informations financières pour l'exercice 2008. La Partie II présente une analyse du Commissaire aux comptes sur les états financiers vérifiés, qui fournit au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles en matière de gestion sur lesquels s'est basé le Secrétariat pour préparer les états financiers annuels.

➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Rapport de l'Inspecteur général (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil est saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle; ce document lui est soumis pour examen et transmission au Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, conformément à la décision 1996/EB.3/3 du Conseil.

➤ *Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009.

➤ *Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (I)*

Conformément aux articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général, ce document est présenté au Conseil pour information. Il fait le point sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits, sur les contributions en produits ou en services reçues des gouvernements des pays en développement, des pays en transition et d'autres donateurs non habituels, et sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs.

EB.2/2009 (26–30 octobre)

➤ *Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 (A)*

En application de l'Article 9.2 du Règlement financier, un Plan de gestion est transmis au Conseil à sa dernière session ordinaire de la deuxième année de chaque exercice biennal. Le premier Plan de gestion a été présenté au Conseil à sa troisième session ordinaire de 2003. Le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010-2011 comprend le budget et le plan de travail du Bureau de l'évaluation pour 2010–2011. Ce document est soumis au Conseil pour approbation.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.



RAPPORTS D'ÉVALUATION

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour sont soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et de la matrice figurant à l'annexe résumant les mesures prises par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

EB.1/2008 (4–6 février)

➤ *Examen par les pairs de la fonction d'évaluation du Programme alimentaire mondial (E)*

Un examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation du PAM a été réalisé en 2007, en tenant compte des enseignements tirés des examens des fonctions d'évaluation récemment effectués par les pairs au PNUD et à l'UNICEF. Cet examen a pour objet de fournir une évaluation indépendante de la qualité de la fonction d'évaluation au PAM et de la manière dont elle y est exercée. Il comporte également une analyse de l'évaluation décentralisée et de la manière dont le PAM dans son ensemble s'investit dans cet exercice. La réponse de la direction aux recommandations formulées par les pairs est présentée dans un additif. Les deux documents sont présentés au Conseil pour examen.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Colombie 10366.0 (E)*

Ce rapport, présenté au Conseil pour examen, résume une évaluation indépendante à mi-parcours de l'intervention prolongée de secours et de redressement 10366.0 à l'appui de personnes déplacées en Colombie. La mission d'évaluation a été effectuée en février et mars 2007, ses conclusions devant aider le bureau de pays à formuler la prochaine phase de l'IPSR.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Kenya 10374.0 et du programme de pays 10264.0 (2004-2008) (E)*

Ce rapport d'évaluation, présenté au Conseil pour examen, passe en revue l'opération d'urgence Kenya 10374.0 et le programme de pays 10264.0, lancés l'un et l'autre en 2004. Cette évaluation a été menée par une équipe de cinq consultants, sous la direction du Bureau de l'évaluation. L'évaluation avait trois objectifs: rendre des comptes, orienter et apprendre.

EB.A/2008 (9–13 juin)

➤ *Évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes (E)*

Conformément à la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007), une évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes est prévue fin 2007/début 2008 pour voir dans quelle mesure cette politique a été appliquée et ces engagements, mis en oeuvre dans les interventions du PAM.

➤ *Évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida (E)*

Cette évaluation thématique, réalisée dans le courant de 2007, entend faire le bilan des connaissances de plus en plus importantes acquises par le PAM en ce qui concerne l'aide alimentaire aux populations touchées par le VIH/sida, de façon à recenser les meilleures pratiques en la matière. L'accent est mis sur les approches stratégiques et opérationnelles de la prévention, des soins et des traitements. Y sont également abordées les questions se rapportant au ciblage, en particulier en ce qui concerne les orphelins et les enfants.

➤ *Évaluation de la politique et de l'action du PAM en faveur du renforcement des capacités (E)*

À sa session annuelle de juin 2007, le Conseil a demandé que soit effectuée une évaluation de la politique et de l'action du PAM en faveur du renforcement des capacités. L'évaluation analyse la qualité de la politique, détermine si celle-ci est mise en oeuvre et dans quelle mesure, et passe en revue les capacités du PAM de fournir une aide au renforcement des capacités.

QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

EB.1/2008 (4-6 février)

Programmes de pays (A)

- Bolivie
- Honduras
- Nicaragua

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Colombie
- Ouganda
- Zimbabwe

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet-31 décembre 2007) (I)

- *Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou conjointement par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice au Statut.

EB.A/2008 (9-13 juin)

Projets de programmes de pays (E)

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays sont affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne sont examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Burundi
- Côte d'Ivoire
- Kenya
- Mauritanie
- Niger

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- République populaire démocratique de Corée
- Kenya
- Somalie
- Togo



Rapports opérationnels

- *Rapport succinct de la mission de l'OACI sur les opérations aériennes du PAM et la réponse de la direction à la recommandation de ladite Organisation (I)*

Suite à la chute d'un avion du PAM qui faisait route vers le Kosovo en 1999, l'OACI a entrepris un premier examen des opérations aériennes du PAM en novembre 2000, à la demande du Directeur exécutif. L'OACI a ensuite examiné, en août 2001, la suite donnée aux recommandations de 2000. En octobre 2004, lors des débats sur le rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations aériennes du PAM, le Conseil a demandé que l'OACI examine les questions liées à la sécurité des opérations aériennes du PAM. Cet examen, achevé à la fin du premier semestre 2007, est soumis au Conseil pour information.

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2007) (I)

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Le Conseil est également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1^{er} janvier–31 décembre 2007).

EB.2/2008 (27–31 octobre)

Programmes de pays (A)

- Burundi
- Côte d'Ivoire
- Kenya
- Mauritanie
- Niger

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Projets de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, du projet de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Guatemala

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- République-Unie de Tanzanie
- Sri Lanka

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, de l'IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Afghanistan

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} janvier–30 juin 2008) (I)

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou conjointement par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.



EB.1/2009 (2–6 février)

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Projets de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Bénin (2 projets)

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2008) (I)

- *Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice au Statut.

EB.A/2009 (8–12 juin)

Projets de programmes de pays (E)

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays sont affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne sont examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Madagascar
- Mozambique
- Pakistan

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, de l'intervention prolongée de secours et de redressement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Territoire palestinien occupé

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2008) (I)

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Le Conseil est également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1^{er} janvier–31 décembre 2008).

EB.2/2009 (26–30 octobre)

Projets de programme de pays (A)

- Madagascar
- Mozambique
- Pakistan



Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- République démocratique du Congo
- Haïti
- Myanmar

Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} janvier–30 juin 2009) (I)

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou conjointement par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

EB.1/2008 (4–6 février) et EB.A/2008 (9–13 juin)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une version revue du programme de travail pour l'exercice biennal 2008–2009 est présentée pour information.

EB.2/2008 (27–31 octobre)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009–2010 (A)*

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil est saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2009–2010.

- *Rapport conjoint sur la collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome (E)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a encouragé le PAM à continuer de renforcer sa coopération avec la FAO et le FIDA dans les domaines qui contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques et de gestion approuvés par le Conseil. Le Conseil a plus particulièrement demandé que, une fois achevé le Plan stratégique, lui soit présenté un document, élaboré conjointement par les trois organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome, sur les orientations que pourraient prendre les futurs partenariats opérationnels établis aux niveaux mondial, régional et national au service d'un objectif. Ce document est présenté au Conseil pour examen.

EB.1/2009 (2–6 février) et EB.A/2009 (8–12 juin)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009–2010 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une version revue du programme de travail pour l'exercice biennal 2009–2010 est présentée pour information.

EB.2/2009 (26–30 octobre)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010–2011 (A)*

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil est saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2010–2011.



QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

EB.1/2008 (4–6 février)

- *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Le Conseil, par sa décision 2002/EB.2/17, a recommandé d'inclure les éléments suivants dans les rapports du CCI qui lui sont présentés chaque année par le Secrétariat:

- i) observations du Programme sur les rapports du CCI intéressant le travail du PAM reçus entre la présentation du document antérieur au Conseil et le 1^{er} octobre 2007;
- ii) la liste des rapports du CCI publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des Conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2008 (9–13 juin)

- *Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 (E)*

La Directrice exécutive présente au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Lors de sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport sur les pertes après livraison traite des questions se rapportant à des pays ou à des produits, et décrit les mesures prises par le PAM pour réduire au minimum les pertes de produits après livraison. Il porte sur l'année civile allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007. Il énumère les pertes de produits par motif, produit et pays en indiquant les pertes égales ou supérieures à 2 pour cent du coût net total. Y sont également mentionnées les pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel, la valeur de l'assurance et du fret, tout comme les pertes significatives bien que proportionnellement moins importantes enregistrées dans les pays où sont mis en oeuvre des programmes de grande envergure.

- *Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, de la liste de l'ensemble du personnel international du PAM au 31 décembre 2007. Elle inclut le nombre de fonctionnaires (cadre organique et catégories supérieures) ayant un contrat permanent, à durée indéterminée ou déterminée d'un an ou plus au Siège et dans les bureaux de pays, au 31 décembre 2007. Elle inclut également les administrateurs auxiliaires et les Volontaires des Nations Unies qui participent aux activités du PAM au 31 décembre 2007. Ce rapport fournit aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégorie supérieure).

- *Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

À sa session annuelle de 2005, le Conseil a examiné le document "Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2005/12-D) et pris note des renseignements qui y figuraient, notamment l'intention du Secrétariat d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis et de toute modification importante qui aurait été apportée aux coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts. Cette nouvelle note est présentée au Conseil pour information.

- *Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Le présent rapport, présenté pour information, i) fournit des statistiques sur l'achat de produits alimentaires; ii) fait le point des capacités d'achat; et iii) décrit les interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux.



➤ *Rapport du PAM sur la sécurité (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document, présenté pour information, présente une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel et des partenaires du PAM et endommagé leurs biens en 2007, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés. Le dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations Unies (A/62/324), présenté chaque année à l'Assemblée générale, est disponible à l'adresse suivante: <http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=A/62/324>.

EB.2/2008 (27–31 octobre)

➤ *Examen des pouvoirs délégués au Directeur exécutif (A)*

À sa deuxième session ordinaire de 2006, le Conseil a approuvé le maintien des pouvoirs accrus délégués au Directeur exécutif et demandé que cette délégation de pouvoirs soit réexaminée après deux ans de mise en œuvre, à la deuxième session ordinaire du Conseil en 2008, afin de décider s'il convenait de la maintenir. Ce document, qui comprend une analyse de la situation au cours de la période considérée et une recommandation du Conseil, est présenté pour approbation.

EB.1/2009 (2–6 février)

➤ *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Le Conseil, par sa décision 2002/EB.2/17, a recommandé d'inclure les éléments suivants dans les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) se rapportant aux activités du PAM qui lui sont présentés chaque année par le Secrétariat:

- i) observations du PAM sur les rapports du CCI intéressant le travail du PAM reçus entre la présentation du document antérieur au Conseil et le 1^{er} octobre 2008;
- ii) la liste des rapports du CCI publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des Conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2009 (8–12 juin)

➤ *Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 (E)*

La Directrice exécutive présente au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Lors de sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport sur les pertes après livraison traite des questions se rapportant à des pays ou à des produits, et décrit les mesures prises par le PAM pour réduire au minimum les pertes de produits après livraison. Il porte sur l'année civile allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008. Il énumère les pertes de produits par motif, produit et pays en indiquant les pertes égales ou supérieures à 2 pour cent du coût net total. Y sont également mentionnées les pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel, la valeur de l'assurance et du fret, tout comme les pertes significatives bien que proportionnellement moins importantes enregistrées dans les pays où sont mis en œuvre des programmes de grande envergure.

➤ *Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, de la liste de l'ensemble du personnel international du PAM au 31 décembre 2008. Elle inclut le nombre de fonctionnaires (cadre organique et catégories supérieures) ayant un contrat permanent, à durée indéterminée ou déterminée d'un an ou plus au Siège et dans les bureaux de pays, au 31 décembre 2008. Elle inclut également les administrateurs auxiliaires et les Volontaires des Nations Unies qui participent aux activités du PAM au 31 décembre 2008. Ce rapport fournit aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégorie supérieure).

➤ *Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

À sa session annuelle de 2005, le Conseil a examiné le document "Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2005/12-D) et pris note des renseignements qui y figuraient, notamment l'intention du Secrétariat d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis et de toute modification importante qui aurait été apportée aux coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts. Cette nouvelle note est présentée au Conseil pour information.

➤ *Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Le présent rapport, présenté pour information, i) fournit des statistiques sur l'achat de produits alimentaires; ii) fait le point des capacités d'achat; et iii) décrit les interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux.

➤ *Rapport du PAM sur la sécurité (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document, présenté pour information, présente une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel et des partenaires du PAM en 2008, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés.

QUESTIONS DIVERSES

EB.1/2008 (4–6 février)

➤ *Présentation orale de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)*

Un rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM est présenté oralement au Conseil pour information.

EB.1/2009 (2–6 février)

➤ *Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, du rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM.

PROJET DE CALENDRIER DES SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS DE LA FAO, DU FIDA ET DU PAM ET DES AUTRES REUNIONS IMPORTANTES, 2008-2009

	2008		2009	
JANVIER				
FÉVRIER	PAM	4-6	PAM	2-6
	ECOSOC 1	5-8	FIDA/CG	9-13
	FIDA/CG	11-15	ECOSOC 1	10-13
MARS	29 NERC	1-5	28 COFI	2-6
	83 CQCJ	17-18	19 COFO	16-20
	25 ARC	31/03-4/04		
AVRIL	30 LARC	14-18	85 CQCJ	1-2
	FIDA/CA	21-25	67 CCP	20-22
			21 COAG	22-25
			FIDA/CA	27-30
MAI	29 APRC	19-23	35 CSA	12-15
	99 PC	26-30	123 FC	25-29
	121 FC	26-30	101 PC	25-29
JUIN	PAM	9-13	PAM	8-12
	26 ERC	23-27	136 CL	15-19
	ECOSOC 2	30/06-25/07	32 CODEX	29/06-4/07 (Rome)
JUILLET			ECOSOC 2	6-31
AOÛT				
SEPTEMBRE	FIDA/CA	8-12	FIDA/CA	7-11
	UNGA	16	UNGA	15
	84 CQCJ	29-30	86 CQCJ	24-25
			124 FC	28/09-2/10
			102 PC	28/09-2/10
OCTOBRE	122 FC	6-10	JMA	16 (vendredi)
	100 PC	6-10	XIII WFC	18-25
	34 CSA	13-17	PAM	26-30
	JMA	16 (jeudi)		
	PAM	27-31		
NOVEMBRE	135 CL	17-21 (provisoire)	137 CL	11-13
			35 C	14-21
			138CL	23
DÉCEMBRE	FIDA/CA	15-19	FIDA/CA	14-18

Pâques: 23 mars 2008
 Début du Ramadan: 2 septembre 2008
 Eid Al-Fitr: 1^{er} octobre 2008
 Eid Al-Adha: 8 décembre 2008

Pâques: 12 avril 2009
 Début du Ramadan: 22 août 2009
 Eid Al Fitr: 21 septembre 2009
 Eid Al-Adha: 28 novembre 2009

APRC Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
 ARC Conférence régionale pour l'Afrique
 C Conférence
 CCP Comité des produits
 CL Conseil
 COAG Comité de l'agriculture
 CODEX Commission du Codex Alimentarius
 COFI Comité des pêches
 COFO Comité des forêts
 CQCJ Comité des questions constitutionnelles et juridiques
 CSA Comité de la sécurité alimentaire mondiale
 ECOSOC Conseil économique et social (1: ouverture de la session sur l'organisation; 2: ouverture de la session sur le fond)

ERC Conférence régionale pour l'Europe
 FC Comité financier
 FIDA/CA Conseil d'administration du FIDA
 FIDA/CG Conseil des gouverneurs du FIDA
 JMA Journée mondiale de l'alimentation
 LARC Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
 RM Réunion ministérielle
 NERC Conférence régionale pour le Proche-Orient
 PAM Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial
 PC Comité du Programme
 UNGA Assemblée générale des Nations Unies (ouverture)
 WFC Congrès forestier mondial

